



Information des Citoyens Illadais

Journal de l'opposition municipale constructive

✉ contact@citoyens-illats.info ↗ 09 75 64 00 40 🌎 www.citoyens-illats.info

Edito: Les cendres et les graines

Nous venons de vivre un été de cendres. Les vents ont empêché les fumées d'envahir Illats (à l'exception d'un jour). Notre commune a pris part à la solidarité en accueillant les pompiers et le centre aéré de Landiras. Quelques jours de collecte ont été organisés. Des Illadais ont hébergé chez eux des membres de leur famille évacués des communes voisines touchées par l'incendie et les fumées.

Que dit ce feu qui s'est répandu sur des hectares et des hectares à une vitesse inédite?

La malveillance de l'homme semble à l'origine du drame mais la sécheresse que nous avons subie en a été le facteur déterminant. La monoculture du pin maritime aussi. Dix jours avant que les flammes ne prennent, nous avions décidé d'organiser à la fin du mois de septembre une réunion publique sur le thème Sauvons notre forêt. Nous avons contacté Eric Castex, sylviculteur à Moustey dans les Landes, parce qu'il pratique « **une sylviculture mélangée à couvert continu** » qui s'oppose à la surexploitation forestière que nous constatons dans certaines parcelles de la forêt illadaise ou des communes voisines: coupes rases, destruction des sols, usage des engrains et des pesticides, disparition des essences d'arbres « qui ne rapportent pas » au profit exclusif des pins maritimes plus rentables. Il y a donc eu une collusion malheureuse de l'actualité. Nous publions pages 7 et 8 des extraits de la réunion publique avec Éric Castex qui a eu lieu le 29 septembre. La totalité des débats est consultable sur notre site internet. En donnant la parole à une voix minoritaire dont les analyses sont pourtant nécessaires pour notre avenir, on sème des graines utiles.

On a semé d'autres graines dans d'autres domaines et on espère qu'elles vont pousser à court, moyen et long terme.

Parallèlement à cette réflexion sur la forêt, nous avons essayé de lancer la collecte des bouchons de nos bouteilles en plastique sur la commune. Des impondérables ont pour le moment ralenti notre projet que nous relancerons début janvier 2023. (Lire page 6)

Nous n'avons pas perdu de vue, non plus, l'idée de créer un conseil municipal des jeunes qui sera le fruit d'un travail avec les scolaires.

Nous luttons plus que jamais contre les nuisances provoquées par le passage des camions dans notre village. (Lire page 4)

Toute l'équipe d'Information des Citoyens Illadais souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Gilles Baillet



Participer, soutenir notre action ? Adhérez à l'association "I.C.I." [cotisation : 20 €/an]

✉ contact@citoyens-illats.info ↗ 09 75 64 00 40 🌎 www.citoyens-illats.info

**1-Assainissement collectif**

L'expert rémunéré par la commune présente son rapport annuel sur la gestion de l'assainissement collectif qui montre que la SAUR a augmenté de 22, 64 % ses prix de 2018 à 2022... Il nous explique que le nouveau contrat mis en place en septembre 2019 propose plus de prestations et ne peut donc être comparé à l'ancien... Il publie également une autre statistique qui classe Illats au 90^{ème} rang départemental sur 3 600 communes par rapport aux prix de l'assainissement collectif. Il inclut dans son classement la baisse de 10% de la part communale que le conseil municipal s'apprête à voter et qui fera passer temporairement le prix du m3 d'assainissement de 3, 81€ à 3, 70€, pour montrer que « c'est mieux que l'an dernier où Illats était 85^{ème} ». Nous soulignons que cette situation ne sera que temporaire car la SAUR va sans doute augmenter ses prix. « C'est normal ! C'est le contrat ! L'INSEE lui impose cela ! » Nous dit-il...

Nous votons contre le rapport de l'expert qui soutient la gestion de la SAUR que nous subissons depuis trop longtemps. Nous votons pour la baisse de 10 % de la part communale.

2-Vote d'une délibération approuvant l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin. La commune va solliciter le syndicat d'énergies pour étudier les possibilités techniques de mise en place d'horloges dans les armoires de commande d'éclairage public. « En période de fêtes ou d'évènements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. » « Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique. »

3-Choix des entreprises retenues pour le dossier d'économies d'énergies des bâtiments communaux.

Nous apprenons que les menuiseries sur la façade des bâtiments scolaires seront posées pendant les vacances de la Toussaint. A Noël, ça sera le tour de la garderie. Les travaux de la chaufferie commenceront avant fin 2022.

Lors de la remise du rapport d'analyse le 14 juin dernier et sur conseil du maître d'œuvre il a été proposé de retenir les entreprises suivantes :

LOTS	MONTANT HT
Lot 1 : Menuiserie Aluminium	
Sarl TECHNIC ISOLATION	112 482.35 €
Lot 2 : Menuiserie Bois	
SARL MAURA	76 559.90 €
Lot 3 : Plâtrerie, isolation, faux plafonds	
SARL GETTONI	30 626.00 €

Lot 4 : Electricité	
SARL DARRIET et Fils	3 711.00 €
Lot 5 : Peinture	
ENTREPRISE CABANNES SAS	24 108.52 €
TOTAL	247 487.77 €





Questions diverses

1-Nous proposons une motion défendant la mise en place d'un bouclier tarifaire protégeant les collectivités territoriales contre les augmentations des coûts de l'énergie. Deux points de vue s'opposent: une vision qui assimile une collectivité à un consommateur individuel que l'on aiderait trop alors qu'il faut qu'il prenne conscience des économies nécessaires (un élu de la majorité) et une vision collective qui veut que les collectivités territoriales ne répercutent pas lourdement leurs dépenses énergétiques sur les populations (l'opposition).

5 votes pour 4 abstentions et 1 contre

2-Quelle est la position de la commune par rapport à la reconstruction de la forêt après les incendies de Landiras ? Y a-t-il eu une réunion des maires sur le sujet ?

Nous regrettons qu'aucune personne élue au sein de la majorité municipale ne se soit déplacée lors du débat que nous avons organisé sur la défense de la forêt avec le sylviculteur Eric Castex le 29 septembre. Il ressort que la municipalité défend au nom de la propriété privée, le maintien de la situation existante : monoculture du pin et surexploitation forestière.

3-Quel bilan financier pour les manifestations municipales de cet été ?

- Pour le championnat de France de voitures à pédale [qui a coûté 6000€ NDLR] : « une vingtaine de sponsors ont financé l'évènement. La mairie s'est appuyée sur l'association Les Amis de l'église Saint Laurent pour faire les règlements. Pas un centime n'a été dépensé au détriment de la commune. » Nous certifie Mme le maire.
- La journée du 14 août a coûté 1586€ (la banda 500€) tout compris.

4-Quelle relance du comité des fêtes ?

Nous demandons que l'ancien comité des fêtes soit légalement dissout et que ses comptes soient clôturés pour permettre le redémarrage d'une nouvelle structure sur des bases claires. Nous précisons que nous n'incriminons pas l'équipe précédente. Mme le maire se dit d'accord avec la démarche.

illats Tribune: La République, la laïcité, les élus locaux

L'article 1 de la Constitution stipule que: « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité... de tous les citoyens sans distinction de race, d'origine ou de religion. »

Par ailleurs, le « Comité interministériel de la laïcité » rappelle que « tout agent public » a un devoir de stricte neutralité dans l'exercice de ses fonctions et est tenu à se montrer exemplaire dans l'exercice de ses fonctions. »

Un maire à titre personnel et dans un cadre privé peut observer les pratiques confessionnels qu'il veut, mais dans le cadre de ses fonctions, il est un agent de l'Etat, il représente la République française. Il est donc tenu de respecter le principe de stricte neutralité religieuse.

Nous avons pu constater qu'à l'occasion de deux cérémonies récentes à caractère républicain, ce principe n'a pas été respecté par Madame le maire d'Illats. Les convocations municipales officielles pour la cérémonie du 14 août en hommage à Monsieur Dubourg -dont nous ne remettons pas en question la légitimité - ainsi que la commémoration de l'Armistice le 11 novembre, invitaient à une messe. Pour cette dernière, Madame le maire a assisté à l'office religieux avec son écharpe tricolore d'élue de la République... laïque.

La laïcité, dont la France est à l'initiative et le modèle dans le monde entier, permet aux citoyens qui croient et à ceux qui ne croient pas de vivre ensemble. Le comportement des pays à régimes confessionnels doit imposer à nos élus une vraie exemplarité pour préserver la liberté de conscience qui est inscrite sur les frontons de nos mairies. Ce qui vaut pour la France vaut pour Illats. Les soldats morts pour la France étaient de toutes les confessions (catholiques, protestants, juifs, musulmans, bouddhistes etc.) ou ne croyaient en aucun Dieu. Nous voulons que la « Journée Nationale de la laïcité » le 9 décembre soit dans l'avenir un moment privilégié de discussion dans notre commune





En bref

Dimanche 4 décembre: marché de Noël

Organisé par l'association des parents d'élèves sur le parking de l'école, le marché de Noël a réuni comme tous les ans, de nombreux exposants. Un marché animé et très fréquenté.

Samedi 26 novembre : spectacle de Nicolas Edant « Ca va mieux en le disant »

L'association E cric E crac a fait venir pour son spectacle d'automne, un véritable jongleur des mots: Nicolas Edant qui a su captiver pendant une heure un public balayant toutes les classes d'âge.

Vendredi 25 novembre: première réunion pour lancer un nouveau comité des fêtes. Prochaine réunion : lundi 9 janvier à 20 h à la salle des fêtes.**Samedi 17 septembre: Nuit du patrimoine**

45 personnes ont participé à la visite du bourg d'Illats organisée par l'association Au bord de nos chemins.

Nouvelle tarification de la cantine scolaire

Depuis le conseil d'école du mardi 7 juin, la mairie d'Illats a changé les modalités de facturation de la cantine :

- Soit un enfant est demi-pensionnaire 4 jours par semaine
- Soit il est externe.

Plus possible de dire le matin qu'un enfant ne mangera pas à la cantine.

L'ancien système très souple pour les parents occasionnait « des comptes difficiles à suivre » selon la mairie. Cependant il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs de la cantine. Ils restent donc à 2, 95€ pour les enfants d'Illats et 4, 70€ pour les enfants hors commune. » (Flash info des parents délégués de l'école d'Illats juin 2022).

Maintenir les prix est une bonne chose mais affirmer que « l'ancien système » « occasionnait des comptes difficiles à suivre pour la mairie » n'est pas acceptable. L'opposition a proposé l'an dernier qu'un(e) élu(e) travaille avec la secrétaire de mairie pour assurer le suivi individuel des enfants.

Une proposition rejetée par la majorité qui a préféré plus de rigidité aux dépens des familles...

**Un panneau pour relancer la pétition internet pour le contournement**

L'installation du panneau ci-dessus a conduit Sud-Ouest à nous interviewer fin septembre sur le contournement d'Illats et de Landiras. Ce bel article reprend l'essentiel de ce que l'on a dit - à l'exception de nos remarques sur les camions qui traversent Barrouil et Brouquet. Il ne peut qu'interpeller les habitants d'Illats et de Landiras sur le positionnement de leurs maires respectifs...

On a du mal à croire qu'une déviation entraînerait « la mort des deux bourgs »... En ce moment, la noria de camions et l'augmentation globale du trafic rendent invivables les abords de la départementale 11 à Illats la journée: pollution, bruits, vibrations, dégâts divers et impossibilité de pouvoir circuler en vélo pour les enfants ou d'utiliser un landau pour les parents. Il faut prendre la voiture pour faire de courts déplacements et circuler en sécurité...

Une aberration...

L'argumentaire présenté par Mme le maire d'Illats a de quoi surprendre: les camions ralentiraient la vitesse des voitures dans le bourg... et le contournement coûterait 30 millions d'euros ??? Oui les camions provoquent régulièrement des bouchons qui étirent des files de voitures qui suivent. La vitesse ralentit mais la pollution augmente... Les 30 millions d'euros proviennent d'une estimation à la louche faite par l'ancien maire à partir d'un tracé qui propose un second pont de l'autoroute au niveau du quartier du Basque, que le Conseil Départemental a toujours refusé de reconnaître... La lettre du Département que chacun peut consulter dans le dossier du Plan Local d'Urbanisme d'Illats, en témoigne... Comme il n'y a jamais eu d'étude de faisabilité sérieuse, il ne peut donc y avoir pour le moment d'estimation sérieuse... **Il faut que nos élus changent. Pour cela, continuez de signer notre pétition internet qui relaie la pétition papier arrêtée en 2020.**

Gilles Baillet

Quatrième réunion avec la PAPREC le 17 juin 2022

Ont participé à la réunion: les cadres de PAPREC, les habitants et des élus d' Illats et de la Communauté de communes.

Quelles sont les améliorations apportées depuis la dernière réunion ?

La partie voie entre les 2 portails a été retravaillée : un bassin de rétention a été mis en place en fin d'année 2021 pour évacuer les eaux de pluie mais ce n'est pas totalement satisfaisant.

Une plaque au milieu de l'intersection sur la route communale est entrain de s'enfoncer. Est-il prévu une intervention par la mairie d'Illats ?

Des rochers ont été posés sur les bords de la route pour éviter que les camions fassent des ornières ou que les gens stationnent.

La porte sur le côté a été posée.

Problème pour poser des portes au niveau des alvéoles : Le président voudrait le faire. Des difficultés techniques se posent : la structure du bâtiment ne pourrait pas supporter le poids et la prise au vent. Une étude a été reprise par le constructeur de la structure.

Nettoyage des abords du site

Qu'est-il envisagé pour améliorer la circulation des camions ?

Travail de fléchage sur la circulation des camions. Des camions avaient tendance à tourner à la 1ere à gauche et grâce à l'aide de Mr Laffiteau et de la direction du Centre Routier Départemental de Créon, des panneaux ont été posés plus en amont :

- **interdiction de tourner à gauche à 150 m** sur la départementale en amont du site
- **interdit poids lourds 3,5 t sauf desserte locale** à droite en tournant sur la voie communale
- panneau à gauche sur la voie communale décrivant le circuit des camions

Il y a une amélioration mais cela reste insuffisant : des camions tournent encore, occasionnant une difficulté pour manœuvrer et rentrer dans le site ainsi que des blocages avec les voitures des riverains.

Les panneaux sont petits. Il n'est pas possible de mettre un gabarit car une réglementation concernant les panneaux sur la voie publique doit être respectée. D'autant plus que cette route est empruntée par un monte charge ainsi que le bus scolaire qui passe matin et soir. 20 à 30 camions passent par jour soit entre 120 et 180 tonnes par jour,

Plusieurs propositions sont faites :

- **Faire passer le bus par la 2eme route face à Arcelor Mittal** : une demande peut être faite à la Région mais il faut éviter un circuit où les véhicules de la PAPREC et le bus se croisent.
- **Mettre un panneau « sens interdit pour camion de 3,5 t sauf desserte locale , bus scolaire» de chaque côté de la 1ere route** pour permettre au bus scolaire, aux entreprises en place, au monte charge et aux riverains de passer.

Or cette route est communale, la décision de pose de panneau est subordonnée à un arrêté de la mairie et la réglementation doit être vérifiée auprès du Centre Routier. Mme le maire n'y verrait pas d'inconvénient à essayer pour voir si c'est respecté.



Environnement [suite]...

Problème : les parkings ne sont pas assez larges surtout pour les vans et les campings cars car les nez des voitures dépassent. Lors de la réunion du 21 octobre 2021, un riverain avait proposé que les voitures se garent en épi de l'autre côté. Point à revoir à la prochaine réunion.

Quel est l'avancement des travaux au niveau de la route Arcelor Mittal?

La communauté de communes explique que le projet a bien avancé. L'aménagement de la partie céronnaise a été budgétré à hauteur de 300 000 euros. Les plans sont faits. Il est prévu la création de zones de transit pour poids lourds, de parkings le long du giratoire, devant Arcelor Mittal et derrière Intermat. Pour cela, il faut renforcer la route en y mettant de l'enrobé sur les parties dégradées.

Il faudra créer un giratoire, des flèches pour donner le sens de direction aux camions.

Il reste à voir aussi **l'autorisation pour l'installation et l'emplacement d'une bascule** car cela faisait partie du plan. Les décisions doivent être prises rapidement avec la CDC et la direction de PAPREC. Paprec aurait voulu acheter la voie entre elle et Arcelor Mittal car ce sont leurs camions qui y stationnent ; le but serait de désengorger et de refaire la route. Une réponse est attendue.

Problème concernant l'évacuation des eaux pluviales. Un cabinet spécialisé a été sollicité pour étudier le dossier à cause de la proximité de la Gargalle et de la présence d' anciennes carrières, avec des phénomènes de ravinements et d'infiltration des eaux. Cela nécessite d'imperméabiliser mais cela provoquera aussi une augmentation de la masse d'eau.

Quand sera fonctionnel le parking de covoiturage ?

Les travaux devaient commencer lors de cette fin d' année. Promesse tenue . Depuis quelques semaines une parcelle à la sortie de l' autoroute est livrée aux engins. (voir photo ci-dessous)



Que fait PAPREC en termes d'économie d'énergie et d'écologie au niveau de l'éclairage?

Ce point concerne toute la zone artisanale. Un halo de lumière persiste toute la nuit.

Les éclairages de la PAPREC sont assez récents: il s'agit de LED à faible consommation.

A l'intérieur, c'est éteint quand les salariés partent sauf quand ils travaillent en 3/8.

A l'extérieur, les spots sont allumés car les détecteurs de mouvement en ont besoin pour assurer la surveillance contre les intrusions. Il faut attendre un retour de l'assurance pour savoir si les lumières aux abords du site peuvent être éteintes. PAPREC est d'accord pour nous apporter la réponse par mail ou à la prochaine réunion.

La partie côté bascule est allumée de 19h à 22h et de 4h à 7h. En dehors de ces heures c'est éteint. La CDC informe qu'il existe des horloges énergétiques qui font baisser la consommation de 60 %.



L'opération de récupération des bouchons de vos bouteilles en plastique avec l'association les Bouchons d' amour devrait se lancer au début de l'année 2023. Trois points de collecte où seront installées des boîtes pour les bouchons verront le jour. Une collaboration sera lancée avec l'association Féminité sans abri pour collecter des échantillons de produits de beauté pour les femmes vivant dans la rue.

Prochaine réunion dans 6 mois

Si vous souhaitez recevoir le compte rendu complet de la réunion, contactez par mail Mme Bouhourd Antoinette: antoinettebouhourd@orange.fr ou téléphonez au 06 43 79 78 02.

Notre dossier: La conférence
plaider pour une sylviculture respectueuse de la forêt

d'Eric Castex le 29 septembre :



Forêt en sylviculture mélangée : des arbres serrés et une diversité d'essences d'arbres

Qui est Eric Castex ?

Eric Castex est basé à Biganon commune de Moustey (40). Il est gestionnaire forestier professionnel, expert forestier et sylviculteur. Formé par Pro Silva France qui est une association de gestionnaires, de propriétaires et d'experts forestiers qui a pour objectif de faire du gros bois d'œuvre de haute qualité en se servant de ce que fait la nature depuis la nuit des temps, il s'appuie sur la régénération naturelle. La coupe rase qui est une rupture de production dans la forêt est bannie de sa pratique. Il met en place dans les peuplements d'arbres qu'il gère pour des propriétaires une sylviculture mélangée à couvert continu. Il n'intervient pas que dans les Landes, mais travaille aussi en Dordogne, en Ariège, dans le Tarn-et-Garonne.

Eric Castex nous explique son métier

« Une sylviculture mélangée se sert de tout ce qui pousse en régénération naturelle que ce soit du pin maritime, du chêne, du châtaignier ou du frêne que l'on retrouve dans les zones humides. Là où la graine a voulu donner sa dormance, j'accepte ce bois et je l'accompagne pour l'amener vers l'excellence et faire ensuite des produits de haute valeur.

Mon métier avant tout c'est de marteler du bois. Cette opération consiste à désigner les arbres qui vont être abattus. Il ne s'agit pas d'abattre n'importe quel arbre dans n'importe quelle période. Il faut faire rentrer dans les peuplements de la lumière pour aider les jeunes pouces qui sont là et veiller à garder un mélange de classes d'âge d'arbres dans ces peuplements. Quand je coupe le gros arbre qui va servir à faire de la charpente et de la menuiserie, du parquet, une partie sera employée dans les palettes ou la pâte à papier, les petits arbres sont là pour prendre la relève et vont pouvoir s'exprimer.

Ca c'est mon travail au quotidien : faire des analyses, désigner des arbres qui vont être coupés pour être dirigés vers l'industrie de transformation ou pour dégager de la lumière pour les jeunes prêts à prendre la relève. C'est pour cela qu'il n'y a jamais de rupture dans la production.

On peut dire qu'en 40 ans on fait des arbres de 60 ans.

Quand on coupe un arbre de 40 ans, il y en a un autre à côté de 20 ans qui prend le relai. Il n'y a jamais de ruptures. Le fameux adage que l'on applique souvent en forêt : « Une génération plante, l'autre récolte. » n'existe pas dans ma sylviculture. Lorsque je prends un peuplement en gestion, je fais des inventaires, je calcule des accroissements annuels et au vu de ces accroissements, tous les cinq à huit ans, je coupe des arbres en fonction de la part d'accroissement qu'il y a eu dans ce peuplement. Un peu comme un banquier, je propose de récupérer tous les cinq à huit ans les intérêts produits par le capital (constitué par les arbres) sans détruire ce capital. Votre capital est toujours en place. Voilà comment je procède. »

Une autre vision de la sylviculture

« Aujourd'hui, la forêt n'est pas là que pour produire du bois. Elle a une multifonctionnalité. Déjà la forêt c'est notre première usine de recyclage : elle attrape le dioxyde de carbone pour en faire du glucose dans la photosynthèse et le transformer en oxygène, pour nous permettre de respirer. Elle fait des sols vivants qui sont des puits de carbone, capables d'absorber nos pollutions. La forêt est très forte pour arrêter nos pollutions. On peut y mettre des ruchers dedans.

Notre dossier: La conférence d'Eric Castex le 29 septembre : plaidoyer pour une sylviculture respectueuse de la forêt [suite]...



On peut y faire venir facilement du gibier qui est très important pour maintenir en bonne santé les forêts et la faire progresser.

En régénération naturelle, je suis entre 20 000 et 50 000 tiges d'arbres à l'hectare. En sylviculture classique, vous êtes à 1 250 et 1 400 tiges. J'ai 20 000 tiges mais il n'y a jamais eu de chenille processionnaire qui s'installe chez moi. Pourquoi ? Parce que si le papillon qui donne la chenille processionnaire arrive. Il y a l'auxiliaire qui est là pour le manger.

Le mélange des essences d'arbres est très important aussi.

Avec ma sylviculture, il n'y a pas de déplacement de sol. L'humus reste en place. Il n'y a pas de mélange de couches (horizons). Quand on laboure les parcelles pour planter des pins maritimes, on met les micros organismes à l'envers. Ils ne peuvent plus dégrader la litière de feuilles pour donner de l'humus qui fait pousser la forêt. La sylviculture que je pratique, est à la fois plus simpliste et fait appel à beaucoup d'observation et nécessite de la matière grise avec des prises de décisions inhabituelles qui vont à l'encontre du formatage imposé aux sylviculteurs par les grands groupes.

La sylviculture mélangée permet également de ne pas mettre ses œufs dans le même panier. Aujourd'hui, le pin maritime ça marche bien mais peut être que demain, on aura besoin de chênes et de châtaigniers, au-delà du bois de chauffage. Certains disent qu'avec les sols qu'il y a sur notre territoire, il ne peut pas y avoir des chênes de haute qualité, certes, il y a quand même trois grumes de chêne de 12 mètres, une de Landiras et deux de Cabanac qui vont servir à refaire Notre Dame de Paris. Les grumes de chêne de 3 ou 4 mètres peuvent servir de planches et de poutres. Le chêne ne coûte rien. Valoriser cette ressource locale est assez facile. »

Une sylviculture rentable

« **Le premier argent gagné est celui que l'on économise.** Dans mon peuplement d'arbres, il y a des vieux arbres qui

font des cônes avec graines avec un génome parfaitement adapté au milieu. Ces graines tombent au sol et elles provoquent la régénération naturelle. Vous économisez déjà la plantation. Ensuite, au niveau de la dynamique forestière, j'ai des accroissements assez importants à hauteur d'1 m 40 par an et mon objectif est de faire du beau bois d'œuvre de haute qualité. Avec 20 000 tiges à l'hectare, les arbres sont très serrés. Pour aller chercher leur lumière, ils montent haut. Sur les côtés, ils font des branches toutes fines. Ils s'auto élaguent. Pas besoin d'élaguer. Il n'y a pas non de difficultés d'exploitation car je fais des layons (haies) de forêt de 16 mètres de large dans lesquels les machines d'abattage ne peuvent passer. Pourquoi 16 mètres parce que les machines d'abattage et les débardeurs ont des bras de 4 mètres. Par contre, je laisse des allées de 4 mètres de large qui sont dédiées au passage des engins. Je les entretiens tous les trois ou quatre ans en fonction de la pousse des adventices (des plantes sauvages). »

« **Les équipements de la sylviculture traditionnelle coûtent 1 200€ à l'hectare. Les miens reviennent à 500€ à l'hectare.** »

« Je plante très peu d'arbres. Il faut qu'il y ait ce phénomène de compression que j'expliquais tout à l'heure, pour que ces arbres prennent une architecture pour faire du bois de gros œuvre de haute qualité. Les arbres montent en hauteur et font des branches très légères. **Après je travaille par groupe d'arbres au lieu de faire une sylviculture de masse. Je travaille sur cinq arbres et j'en abats un.** Pourquoi ? Parce que chaque arbre a une fonction. Dans ces cinq arbres, je détermine celui qui va être mon arbre objectif. Celui que je vais amener vers l'excellence. Souvent à côté de lui, il y a un autre arbre qui l'éduque. Il lui évite de partir sur le côté et lui permet de rester bien droit. Il y en a un qui le protège. Si je peux, j'en trouve un deuxième qui peut remplacer l'arbre objectif s'il y a un problème. Et puis il y en a un qui est bon pour le service. **Mes prélevements représentent entre 15 et 20% du peuplement pas plus.** »

Retranscrit par Gilles Baillet

